

faudrait-il un grand nombre d'amateurs à leur adjoindre pour atteindre à 300 ?

Mais nous allons encore plus loin. Non seulement les institutions sus-nommées devraient se pourvoir de tels tableaux, mais aucune école modèle ne devrait en manquer. Quelle source inépuisable les maîtres n'y trouveraient-ils pas pour les leçons de choses ? Et comme il serait facile à ces instituteurs, au moyen de ces figures, de donner à leurs élèves, oralement et sans travail pour eux, une foule de connaissances des plus utiles sur les choses les plus communes, avec lesquelles nous sommes tous les jours en contact, et à l'égard desquelles nous avons souvent à rougir de notre ignorance.

Les souscriptions reçues jusqu'à ce jour ne s'élèvent encore qu'au nombre de 34. Nous en donnons la liste ci-dessous, tant pour honorer les amis du progrès des sciences qui se sont empressés de répondre à notre appel, que pour permettre à tous nos lecteurs de juger par eux-mêmes s'il serait sage pour nous de procéder quand même.

*Séminaires et Collèges classiques.*

1. Séminaire de Québec.
2. Collège de Joliette.
3. Collège Ste-Marie, Montréal.
4. Séminaire de St-Hyacinthe.

*Institutions d'Education.*

- 5-8. Dépt. de l'Instruction Publique, 4 séries.
9. Le couvent de Sillery.
10. L'Académie des Frères, Québ.

*Particuliers.*

11. Mgr Langevin, Rimouski.
12. Mgr Duhamel, Ottawa.
13. Mgr Lafleche, Trois-Rivières.
14. Hon. juge Gill, Sorel.
15. Hon. E. T. Paquet, Québec.
16. Hon. C. DeBoucherville, Bouc.
17. Rév. C. O. Caron, V. G., Trois-Rivières.

18. Rév. T. Gélinas, Nicolet.
19. Rév. L. C. Wurtele, Acton.
20. Rév. V. Haart, Chicoutimi.
21. Rév. F. Paradis, St Raphael.
22. Rév. M. Bolduc, Douglstown.
23. Rév. F. X. Trépanier, Mont.
24. Rév. F. Pilot, St-Augustin.
25. T. R. Caisse, Trois-Rivières.
26. M. J. I. Falardeau, St-Roch de Québec.
27. C. Ducharme, St-Roch, Q.
28. J. B. Cloutier, Québec.
29. Grég. Lapointe, Québec.
30. G. M. Muir, Québec.
31. J. L. DeBellefeuille, St-Eust.
32. E. A. Barnard, Varennes.
33. H. Hervieux, Montréal.
34. Alf. Lechevallier, Montréal.

On voit de suite quelle minime fraction nous prenons dans chaque catégorie.

Plusieurs, sans doute, négligent de souscrire, se disant qu'ils achèteront l'ouvrage une fois publié. Mais qu'ils n'oublient pas que sans leur concours assuré d'avance, la publication ne peut avoir lieu. Les déboursés à faire sont